



ATTESTATION
SERVICE DE MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

MCP MÉDIATION, entité référencée par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC)

Atteste par la présente avoir signé une convention de prestation de services de médiation de la consommation conformément aux dispositions de l'article L 612.1 et suivants du Code de la Consommation

AVEC

Savigny diag

Siège social sis 8 rue des dames

Selon la convention signée en date du 27/01/2026

La présente attestation est valable jusqu'au 27/01/2027

Fait à Paris

Le 27/01/2026

Pour valoir ce que de droit

Pour MCP MÉDIATION

